

PAR COURRIEL

Longueuil, le 8 mars 2016

**Objet : Demande d'accès n° 2004 49339**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 16 février dernier, concernant le permis émis en vertu du Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides à Arrosage Jean-Guy Tremblay inc.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Permis du 1er avril 2010 (1 page)

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (2)

P750125  
N° de permis

47017  
Code statistique

Établissement ou place d'affaires

Arrosage Jean-Guy  
Tremblay inc.  
68, 9e Rang Est  
Granby  
(Québec) J2H 0S8

Catégorie

C Travaux rémunérés

Date  
d'expiration

2013.09.14

Sous-catégorie(s)

C4 Horticulture ornementale

Ce permis est délivré en conformité  
avec la Loi et son règlement d'appli-  
cation.

Il autorise le titulaire à exercer les  
activités visées par la catégorie et  
les sous-catégories de permis men-  
tionnées, en regard des classes de  
pesticides indiquées.

N° établissement

Titulaire du permis

Arrosage Jean-Guy  
Tremblay inc.  
68, 9e Rang Est  
Granby  
(Québec) J2H 0S8

Montant

587.00\$

Reçu le

2010.04.01

Délivré par

POUR LA MINISTRE

N° entreprise

Classe(s) de pesticides

1 2 3 4 sauf certains gaz

P750125

47017

2013.09.14

C Travaux rémunérés

C4 Horticulture ornementale

Arrosage Jean-Guy  
Tremblay inc.  
68, 9e Rang Est  
Granby  
(Québec) J2H 0S8



Ce papier contient 10% de fibres recyclées  
après consommation.

4450-05-03

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs

COPIE DU DÉPOSANT

1 2 3 4 sauf certains gaz

Arrosage Jean-Guy  
Tremblay inc.  
68, 9e Rang Est  
Granby  
(Québec) J2H 0S8

J2H 0S8

*Arrosage (C.4)*  
*ch. Révisé de 02*  
*da téchu*  
*Dumont / J. J. J.*

008611  
JEAN-GUY TREMBLAY INC  
P750125 (C.4)  
68 Rang Est # 587.00  
date de 2013.09.14